

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3416>

Au journal officiel du 15 août 2012

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mercredi 15 août 2012

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Contrôles techniques des ascenseurs / Télétransmission des actes en Nouvelle-Calédonie

[1]

Biens et domaines

– Arrêté du 7 août 2012 relatif aux [contrôles techniques à réaliser dans les installations d'ascenseurs](#) NOR : ETLL1230731A [2]

Contrôle de légalité

– Arrêté du 25 juin 2012 portant approbation du cahier des charges des dispositifs de [télétransmission des actes de la Nouvelle-Calédonie, des provinces de la Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics et groupements d'intérêt public soumis au contrôle de légalité et relatif à l'homologation de ces dispositifs](#) NOR : OME01227293A

[L'intégralité du JORF n°0189 du 15 août 2012](#)



[1] Photo : © Kret

[2] Le présent arrêté met à jour la liste des documents mis à la disposition du contrôleur technique par le propriétaire ainsi que la liste des points de contrôle technique et les modalités de réalisation du contrôle. Les modalités de la présence de l'entreprise d'entretien pendant le contrôle technique sont précisées. La distinction entre appareils anciens et appareils marqués CE est clarifiée ainsi que le contenu du rapport de contrôle. L'exhaustivité des contrôles est exigée sans possibilité de dérogation. Un bilan des contrôles réalisés est demandé chaque année aux contrôleurs.